L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, no 73 rue du Chantre.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 24 JANVIER 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance du 23 janvier.

SENAT.

Le lieutenant-gouverneur McEnery a appelé le sénat à l'ordre à midi. Vingt-trois membres étaient présents.

Le gouverneur a transmis le rapport annuel de l'adjudant-général et celui des administrateurs de l'hôpital de charité.

M. Newton a annoncé qu'il présenterait un bill qui amende l'article 2425 du code de procédure.

M. Watkins a présenté un bill qui permet à l'avocat-général de ne pas se charger des poursuites dans certains cas, dans la paroisse d'Orléans.

Le rapport du comité de la législation qu'exige la nouvelle constitution, a été adopté. M. Partenge, président du comité et auteur du rapport, a demandé et obtenu l'impression de deux cents exemplaires outre pour le sénat.

Les bills présentés jeudi ont été envoyés aux différents comités.

Après une séance à huis-clos, le sénat s'est joint à la Chambre pour l'élection des juges de circuit. A cet exécut, il a ensuite siégé à huis-clos, puis s'est ajourné à samedi—aujourd'hui—à onze heures et demie.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

La Chambre est appelée à l'ordre à midi, 92 membres étant présents.

Un message du Sénat annonce qu'il est prêt à procéder au balloting pour les juges de circuit.

Un message du gouverneur, renfermant le rapport annuel du Bureau des administrateurs de l'Hôpital de Charité, est reçu.

Séance réunie.

Le Sénat étant entré, le tôle est appelé et 119 membres répondent.

Les nominations pour juges de circuit continuent avec le résultat suivant :

Quatrième circuit—Chas McVea, Ouest Baton-Rouge, long terme ; S. Powell, Est-Féliciana, court terme.

Cinquième circuit—J. E. Winchester, St Jacques, long terme ; J. C. Dumartrait, Ste Marie, court terme.

Paroisse d'Orléans—W. H. Rogers, long terme ; Frank McGloin, court-terme.

Toutes les nominations sont faites par acclamation.

Après l'élection des juges le Sénat se retire.

Présomption de résolutions.

Une résolution de M. Dudenhoffer autorisant le comité des élections contestées à faire enquête sur les affaires de ce genre de la paroisse Assomption donne lieu à une longue discussion. Les membres opposés à la mesure disent que cela occasionnerait de fortes dépenses. La résolution est déposée sur le bureau.

M. Heidenheim d'un ton de colère dit que les démocrates traitent avec injustice les républicains. L'orateur d'une voix de tonnerre demande s'il faut combattre et que dans ce cas il est prêt.

M. Allain déplore que la discussion devienne aussi passionnée.

M. Cosgrove dit qu'il faut absolument trouver un moyen de sauver à l'Etat de pareilles dépenses.

La résolution, amendée de manière à ce que le transport des témoins ne coûte rien à l'Etat, est reconsidérée et adoptée.

Une résolution concurrente par M. Aiken autorisant la nomination d'un comité choisi pour la dette d'Etat et de ville.

L'Orateur dit que les usages parlementaires justifient le renvoi de ces matières à un comité permanent et qu'on a l'intention de nommer un comité pareil auquel ce sujet serait référé.

La Chambre refuse de suspendre le règlement pour passer la résolution.

M. Cosgrove propose une résolution relative aux sommes dues aux professeurs dans les paroisses.

La résolution est adoptée au moyen de la suspension du règlement.

Annonces de bills.

Par M. Vincent, pour amender l'acte réorganisant le Bureau des terres de l'Etat et pourvoyant au moyen de disposer des terres publiques.

Par M. Farmer, pour organiser la cour d'appel dans les cinq circuits de l'Etat et dans la paroisse d'Orléans.

Par M. Diebel—Pour créer une cour de police pour le septième district de la paroisse d'Orléans.

M. Richardson donne avis qu'il présentera les bills suivants pour fixer les salaires des députés greffiers et autres employés du shérif civil et du shérif criminel de la paroisse d'Orléans.

Pour pourvoir au payement des salaires des greffiers des cours de ville de la Nlle-Orléans et de leurs députés et assistants.

Pour pourvoir à ce que le verdict d'un juri dans les affaires civiles puisse être rendu par le concours des deux tiers du nombre total des jurés.

Pour régler le nombre des employés du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans et pour fixer leurs salaires.

Pour pourvoir au transfert de certaines affaires pendantes devant les juges de paix et la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Pour régler le nombre des employés des greffiers des Cours de ville de la Nlle-Orléans et pour fixer leurs salaires.

Pour pourvoir aux appels des cours de District à la Cour suprême sur des questions de droit seulement.

Pour régler le nombre des employés de l'enregistreur des aliénations pour la paroisse d'Orléans et pour fixer leurs salaires.

Pour pourvoir à l'érection d'un palais de justice dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Pour fixer les salaires des greffiers aux minutes et autres députés greffiers et employés des cours de district civiles et criminelles, et des cours d'appel pour la paroisse d'Orléans.

Pour pourvoir au paiement des sténographes des cours de district et des cours d'appel de la paroisse d'Orléans.

Pour pourvoir au payement des salaires de l'enregistreur des aliénations et du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans.

Bills en seconde lecture.

Le bill de M. Buchanan pour faciliter le jugement des causes du rôle ordinaire de la Cour Suprême. Référé au comité judiciaire.

Le bill 15 de M. Letten ordonnant aux corporations municipales et de paroisse de recevoir pour les taxes arriérées tous les titres valides de dette. Référé au comité judiciaire.

Le bill de M. Young pour régler les procès d'injonction est référé au même comité.

Le bill de M. Baskins concernant le nouveau canal, le chemin à coquilles et leurs dépendances, est référé au comité spécial sur le nouveau canal.

Le bill de M. Lucas pour nommer un inspecteur de boissons et pour délivrer des certificats de qualification aux ingénieurs. Référé au comité judiciaire.

Le bill 20 de M. Richardson pour mettre en vigueur l'art. 2 de l'ordonnance constitutionnelle en faveur des contribuables délinquants. Référé au comité des votes et moyens.

Le bill 22 de M. Williams pour pourvoir au paiement des secrétaires et des commissaires d'élection et députés-shérifs postés aux divers collèges électoraux dans tout l'Etat, est référé au comité des votes et moyens.

La Chambre après avoir reçu avis de la réunion de nombreux comités, s'ajourne au lendemain, samedi, à midi.

Incident diplomatique à Saïgon.—Des nouvelles reçues de Saïgon annoncent que le gérant de la légation française à Hué, M. le capitaine Rheinart, aurait été outragé par des gardes de l'empereur Tu-Duc ; sur l'avis qu'il avait fait parvenir à Saïgon, le gouverneur a expédié l'*Antilope* pour obtenir immédiatement les réparations nécessaires.

On dit que la cour de Hué paraît devenue mes légitimes réclamations, en présentant des excuses.

—Les journaux du Finistère mentionnent une découverte archéologique qui vient en lieu à Roscoff. Il s'agirait des fondements d'une ville détruite depuis plusieurs siècles. Ce qui est certain, dit le *Phare de la Loire*, c'est qu'une vieille femme, en travaillant aux champs, a découvert une l'emplacement un trésor composé de pièces d'or portant l'effigie de Charles VI.

—Le *Journal de Bruxy* annonce la mort d'une centenaire, Marie veuve Lefèvre, née de cent ans et deux mois. C'est la doyenne de la commune, pendant il, qui se trouve la seule de Mme Lefèvre, une grande jeune-femme dénommée toutes ses facultés.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier—Température.—Temps clair et particulièrement couvert où un peu plus chaud. Vents du sud-est au sud-ouest, baromètre stationnaire en tendant légèrement.

Température du 23 janvier 1880, thermomètre de Tobias Gibson, fournisseur.

6 heures du matin	44	13
10 A. M.	56	15
2 P. M.	62	16
6 P. M.	47	9

Stations météorologiques.

Vendredi, 23 Janvier, 8 h. 45 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.	55	Louisville, Ky.	32
Atlanta, Ga.	48	Memphis, Tenn.	42
Chattanooga, Tenn.	42	Mobile, Ala.	52
Cincinnati, O.	34	Nashville, Tenn.	40
Cleveland, O.	31	Natchez, Miss.	52
Davenport, Iowa.	25	Omaha, Neb.	22
Dubuque, Iowa.	25	Pittsburg, Pa.	37
Galveston, Texas.	57	Savannah, Ga.	49
Indianola.	53	Shreveport, La.	43
Jacksonville, Fla.	59	St Louis, Mo.	34
Key West, Fla.	67	Vicksburg, Miss.	51
La Crosse, Wis.	24	Wilmington, N. C.	44

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus hautes).

Alabama	6.00	Nashville, Tenn.	8.05
Cairo, Ill.	27.01	New Orleans.	4.00
Cincinnati, O.	12.00	Omaha, Neb.	5.06
Davenport, Iowa.	5.07	Pittsburgh, Pa.	5.02
Dunleith, Iowa.	4.09	Shreveport, La.	1.05
La Crosse, Wis.	5.06	St Louis, Mo.	11.05
Leavenworth, K.	8.06	St Paul, Minn.	3.05
Louisville, Ky.	9 10	Vicksburg, Miss.	20 03
Memphis, Tenn.	21.00	Yankton, D. T.	7.04

Arrondissement des eaux basses pour 1879.

GEORGE E. ROSS,
Sergent, Signal Corps, U. S. A.

Mariages, Naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures.

Mariages.—Geo. W. McFall à Mlle Alice Harris.

Thos. Moulden à Mlle Mary Cannon.
H. W. Spencer à Mlle Ida M. Wall.
Geo. Wellman à Mlle M. L. Farnell.
Morris Jessel à Mlle M. Hechtner.
J. Schuster à Mlle P. Kuehlscher.
J. L. Weinsheim à veuve W. Schroeder.
W. Hoey à Mlle Frances Tabler.

Naissances.—Mme J. Barrouche, une fille, 16 janvier.
Mme P. Labiche, une fille, 20 ans.
... Bernard à Mme Forchheimer, une fille, 20 janvier.
... Bischoff, un garçon, 22 janvier.
... Wagh Cain, un garçon, 23 janvier.
... Dr C. H. Mouliert, un garçon, 13 janvier.
... A. Middleton, une fille, 16 janvier.
... Hellman, un garçon, 24 décembre.
... J. Lackey, une fille, 23 décembre.

Décès.—Anthony Westerhaus, 2 ans, 60 rue Jean, nativ de la Nlle-Orléans.
Mme J. Kiss, 3 mois 17 rue Marigny, nativ de la Nlle-Orléans.
Edward Legge, c., 1 mois, rues Reynes et Bons-Enfants.
John Weldon, 46 ans, 218 rue St-Thomas, nativ d'Irlande.
Mme J. Castillanos, 26 ans, 143 rue Dauphine, nativ de la Nlle-Orléans.
Hester Bickett, 3 heures, rues Marengo et Prieur.
Louise J. D. Berg, 1 an, 173 rue Esplanade.
Helen L. Mothe, 1 an, rues Dorgenois et Common.
Louise G. Fanchant, 15 mois, rues Hôpital et Claiborne.
Edmund Kvais, 8 mois, 11 rue St-Bernard.
M. Fredericks, 22 ans, 557 rue Esplanade, côté Nord, nativ de la Nlle-Orléans.
Annie V. Wilson, 4 ans, 168 rue Camp, native de la Nlle-Orléans.

Cour du juge Militzenberger.—

James Thomas, accusé de petit larcin, a été acquitté.

John Peterson, accusé d'assaut dans le but de commettre un vol, a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de mille piastres.

Thompson Dean, accusé de petit larcin, a été envoyé devant la même cour. Cautionnement de deux cents cinquante piastres.

Alfred Mayfield et Evelina Baptiste sont accusés d'assaut et batterie. Alfred a été fournir un cautionnement de cent cinquante piastres pour répondre de sa bonne conduite et Evalina a été acquittée.

Rosalie Jean, accusée de bris de paix a été acquittée.

Randall Ambroise, jeune garçon, accusé d'avoir enfreint l'ordonnance 5046 a été renvoyé à son père.

Ophelia Daire, accusée du meurtre de Handy Davis a été envoyée à la prison de paroisse en attendant l'interrogatoire.

Cour du juge Sheehan.—N.

Raddisch, accusé d'insulte, a été condamné à une amende de cinq piastres ou à dix jours de prison de paroisse.

Emily Hollins, accusée d'assaut et batterie, sur Martha Hendricks, accusée d'assaut à main armée, ont été condamnées à une amende de cinq piastres, ou à dix jours de prison.

Ella Collier, accusée d'insulte, M. et Mme Gauch, accusés d'assaut et batterie, ont été acquittés.

Wm Gallagher et Jos. Mason, accusés d'avoir enfreint l'ordonnance 5046, ont été condamnés à cinq piastres d'amende ou passeront dix jours à la prison de paroisse.

Cours criminelles.—A la cour

criminelle supérieure, le jugement de Wm. A. Powell, homme de couleur, que le grand juri, le 23 décembre 1879, a trouvé lipa à poursuivre pour le meurtre de William Hossay, tué le 29 novembre 1879, au coin des rues Delord et Dryades ; celui de Winston Strange, homme de couleur, que le grand juri a, le 5 novembre 1879, trouvé lieu à poursuivre pour un outrage commis le 6 juillet dernier, à l'encoignure des rues Neuvième et Tchoupitoulas, par la personne de Sally Coleman, âgée de neuf ans—ont été renvoyés indéfiniment.—Les deux inculpés sont en prison.—Les jugements ont été remis à une autre époque, par suite de l'absence de l'avocat-général qui plaidait à la cour suprême et n'a pas d'aide—la nouvelle loi n'autorisant pas l'avocat de district à s'occuper des procès criminels.

Dans le procès que l'Etat a intenté à M. E. C. Palmer, sur la motion de MM. Singleton et Miller, avocats de la défense, MM. C. Raymond, Théobald Forstall et Andrew Hero jr., commissaires du Louisiana Savings Bank, ont été requis de produire, le 26 du courant, à 10 heures du matin, certains livres nécessaires à la défense.

Mitchell Owens est accusé de vol avec effraction ; Emma Smith, de coups de poignard ; John Miller, de port d'armes cachées ; John Lewis, Joe Hyland et Alphonse Lynch, d'avoir abusillé et battu un officier de police.

Winston Strange, c., accusé de viol, a offert un cautionnement. Le point se plaidera aujourd'hui.

Le juge a fixé à cinq cents piastres le cautionnement de Maurice M. Dreyfus, accusé de détournement de fonds.

A la première cour de district, Wm. Cain, accusé d'assaut dans une intention de vol, et déclaré coupable d'assaut, a été condamné à un mois de prison de paroisse.

Le ministère public a demandé et obtenu l'acquittement d'Emilie Clément, accusée d'avoir des billets de loterie en sa possession.

Le Dr Falkenstein, accusé d'avoir des billets de loterie en sa possession et encouragé la loterie, s'est déclaré innocent.

Incendie.—Hier, entre onze heures et midi, le feu s'est déclaré au No 233 de la rue Robertson. L'intérieur de la maison a été fortement endommagé par l'eau que les pompes y ont lancée, et tout le mobilier est détruit. On assure croire que cet incendie est l'œuvre de la malveillance. La perte est d'environ trois cents piastres.

La bâtisse appartient à M. Jacobs, propriétaire d'un établissement de la rue du Vieux Bassin. Elle était habitée par Mme Marie Camelite, qui était absente dans le moment.

Confirmations.—Le Sénat a confirmé, hier matin, les nominations suivantes faites par le gouverneur ;

Alcide Gautreaux, constable du neuvième ward de la paroisse Ascension, en remplacement de Lucien Gautreaux, démissionnaire.

J. I. Strother, juge de paroisse de la paroisse Ouachita, en remplacement de J. A. Garrett, démissionnaire.

Victor Maurin, trésorier de la ville de Donaldsonville, en remplacement de Frank Martinez.

Paragraphes.—MM. C. A. Whitney & Cie, vont établir une ligne de steamers qui feront le service entre la Nlle Orléans, Cedar Keys, Key West et la Havane. C'est un des nombreux avantages que nous devrons à l'achèvement du chemin de fer qui doit relier notre ville à Houston, Texas.

—Mme Flinn, domiciliée sur l'Avenue St. Bernard, près Claiborne, est sortie de chez elle, hier matin, laissant, seul dans une chambre, son fils Daniel, âgé de deux ans ; l'enfant s'est mis à jouer avec des allumettes qu'il avait sous la main ; les allumettes ont pris feu et l'ont rapidement brûlé. Ses cris ont attiré Mme D. Foster et plusieurs autres voisins, qui sont parvenus à étouffer les flammes, après qu'elles eurent dévoré la literie et le lit. Il est mort à cinq heures et demie hier après midi.

—Le bureau de poste recevra, jusqu'à mercredi prochain, 28 du courant, à sept heures du matin, les lettres et les journaux à expédier, par le steamer Morgan, de la ligne Morgan, pour la Havane, via Key West et Cedar Keys.

—Le commissaire du bureau général des terres a fait un rapport favorable sur la pétition de plusieurs citoyens qui réclament une propriété située au sommet de face au fleuve et quatre-vingts arpents de profondeur, située en face de la Nouvelle-Orléans, entre Algier et Gretna, et connue aujourd'hui sous le nom de Westwego. Les titres remontent aux années 1736 et 1769. Le rapport et la pétition sont devant le Congrès.

—Les sergents Bowley et Williamson ont retrouvé la bourse que Mme Washington avait volée, le 4 décembre, à la négresse du Dr Gentine, No 92 de la rue Bienville.

—Il a été constaté, à la cour criminelle, depuis le dernier rapport, $21,273 25, dont $1,864 82 en billets de département du revenu intérieur, $1160 en or, $362 85 en argent, et $358, en billets, provenant de la douane, $5,034 38 du bureau de poste, $13,612 66 de différentes sources.

—Dans les vingt-quatre heures écoulées hier matin, à cinq heures, les policemen ont opéré cinquante-six arrestations dans les différents quartiers de la ville, pour délits de peu d'importance.

—Le St-Bernard Rowing Club—club de canotiers de St-Bernard—donne son second grand bal paré et masqué, ce soir, 24, au carré St Jacques Hall. Le prix du billet est d'une piastre. Merci à MM. F. Daullet, F. M. Mérérand et F. Barrucci des invitations qu'ils nous ont envoyées.

—Le caporal Conrad rapporte avoir trouvé au pied de la rue Pitôt une fiole d'arrimeurs blanc et de couleur rôsale et dans un état de grande exaltation de vant une bâtisse de la compagnie de transport de la Vallée du Mississippi. Il interroge le maître d'équipage, Pat Horne et après de lui que les blancs voulaient empêcher les gens de couleur de travailler, parce qu'ils travailleraient à 20 cents l'heure au lieu de 40 cents. Les travaux ayant été repris, le caporal s'est retiré.

—Hier, à midi, Annie Goodwin, qui était dans un état de grossesse avancé, s'est rendue dans les bureaux de Mme Streitmatter, au coin des rues Bernadou et Tchoupitoulas, et y est accouchée, le nouveau né tombant dans la fosse. Aux cris poussés par la mère, les gens de la maison sont accourus et ayant enlevé promptement le bâtilier de la fosse, ils en ont retiré l'enfant sain et sauf.

—Hier, à deux heures de l'après-midi, John Squirrer, employé à la manufacture de boîtes de Otis, au pied de la rue Marengo, a eu plusieurs doigts de la main gauche coupés par la scie circulaire. Ses blessures ayant été pansées, il a été transporté à sa résidence, rue Esplanade.

—Hier, à quatre heures et demie de l'après-midi, un incendie a éclaté dans le toit des dépendances d'une maison située au coin des rues Chippewa et Quatrième, appartenant à F. Gesling. Les dégâts s'élèveront à la somme de cinquante piastres, couverte par une assurance de quinze cents piastres à la compagnie des pompiers.

—A la deuxième cour de district la succession de William Charles aussi que celle de sa femme, de Williamsime et Joseph Charles, leurs héritiers ; celle de Mme Marie Louise Pauly, femme d'Auguste Alexandre Douseau, sont ouvertes.

—Hier soir, un magnifique banquet a été donné à la salle Grunewald, par l'association de bienfaisance des Jeunes Gens, en honneur de l'installation des officiers suivants :

J. W. Bryant président, J. A. Strasser vice-président, John Hoffman secrétaire aux archives, Philip Gehlbach secrétaire aux finances, S. Butter trésorier, Geo. Steits grand conducteur, Frank Kuhn Jr gardien intérieur, J. Wirth gardien extérieur, T. T. Shaw grand marshal, Dr Henry Bezon médecin.

—Le grand juri a trouvé lieu, hier, à poursuivre Mortimer Edson, accusé d'avoir mis le feu à une maison, située rue St Pierre, entre les rues Villeré et Robertson.

—Hier, le maire a reçu une lettre de l'administrateur Houston qui appelle son attention sur la violation quotidienne des ordonnances qui ont trait à la propreté que les propriétaires doivent tenir en face de leurs demeures.

Vacance temporaires aux bureaux de l'enregistreur des aliénations :

W. H. Turner à veuve John Turner, un terrain et améliorations, compris entre les rues Treizième et Quatrièmeade, mesurant 30 pieds de face à la rue Louise sur 120 pieds de profondeur.....$700

V. Miles à W & J W Youngblood, 2 terrains et améliorations, compris entre les rues Bienville, Dauphine, Bienville et White, ne mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Bienville, sur 125 pieds de profondeur.....$2,500

L. Bib let à J. M. Dalbernl, deux terrains et améliorations compris entre les rues Frenchmen, Dauphine, Philippe et Esplanade, mesurant 66 pieds de face à la rue Frenchmen sur 120 pieds de profondeur.....$800

Henry Hant à L. Darsan, un terrain et améliorations, compris entre les rues L. nion, Clouet, Roman et St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Louise sur 120 pieds de profondeur.....750

V. Miles à W & J W Youngblood, 2 terrains et améliorations, compris entre les rues Bienville, Dauphine, Bienville et White, ne mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Bienville, sur 125 pieds de profondeur.....$2,500

L. Bib let à J. M. Dalbernl, deux terrains et améliorations compris entre les rues Frenchmen, Dauphine, Philippe et Esplanade, mesurant 66 pieds de face à la rue Frenchmen sur 120 pieds de profondeur.....$800

Peter Fuller à F. Dwyer, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Marengo, Chestnut et Constance, mesurant 20 pieds de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur.....$600

Vente par le shérif (C. H. Reed) à Mme C. A. Redd, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Circus, Conti, Rampart et Dauphine, et Annonciades, mesurant 34 pieds de front à la rue Constance sur une profondeur de 100 pieds.....$1,500

Mlle A. Vivant à C. Pasta, un terrain et améliorations, compris entre les rues St Philippe, Dauphine, Ursulines et Marigny, mesurant 60 pieds face à la rue St-Philippe, sur 60 pieds de profondeur.....$1,000

Mme H. de Ranee à O. Hymel, un terrain et améliorations, compris entre les Chemin du Bayou et les rues Hôpital, Claiborne et Derbigny, mesurant 120 pieds face à la rue Hôpital, sur 120 pieds de profondeur.....$1,800

Le prince Napoléon.

Si le prince Napoléon continue à faire le mort, ses partisans commencent à s'agiter passablement. Nous avons reproduit il y a deux jours un passage programme jérômiste du journal bonapartiste "Le Pays" :

"Aujourd'hui, c'est un homme qui a occupé une situation considérable dans le parti bonapartiste, M. Raoul Duval, ancien député de l'Eure, qui, dans un discours prononcé dans une petite commune du département de l'Eure, est venu tracer l'éloge du prince Jérôme Napoléon. Le morceau est long : nous en extrairons quelques passages assez saisissants.

M. Raoul Duval s'exprime ainsi en parlant de la situation faite au parti bonapartiste par la mort du prince Louis Napoléon :

D'une part, le sang impérial versé, avec tant de bravoure, sur la terre d'Afrique, au profit de la colonisation ; de l'autre, la calomnieuse légende édifiée sur le désastre de Sedan. D'autre part, elle a mis à la tête de ce parti un prince dans toute la maturité de l'âge et de l'expérience. Doué d'une intelligence aussi remarquable qu'elle est incontestée, il n'est pas un nouveau venu dans la vie publique, et le passé politique auquel il a été mêlé permet d'apprécier ses caractère et ses tendances.

Le premier ne s'est pas démenti et les secondes ne manqueront pas plus la liberté qu'elles ne feraient craindre, entre ses mains la déchéance de l'autorité. [Applaudissements.]

Le prince Napoléon-Jérôme hérite du souvenir laissé dans la mémoire du peuple par ces années de prospérité, que le régime actuel n'a pas encore réussi à vous faire oublier. Il ne suppose rien de ses responsabilités du dernier régime, pas plus celles de la fin que celles du commencement. L'expédition du Mexique, comme la guerre avec l'Allemagne, ont été entreprises et poursuivies malgré ses conseils, et sont éprouvé encore je lisais dans un journal ses regrets de partialité pour ce prince le récit de l'habile négociation qui nous a valu la paix de Villafranca et celui des prévoyants et malheureusement infructueux efforts faits par lui pour détourner nos généraux de cette marche vers le nord qui les a conduits à Sedan.

Le bâtiment appartient à M. Jacobs, propriétaire d'un établissement de la rue du Vieux Bassin. Elle était habitée par Mme Marie Camelite, qui était absente dans le moment.

Confirmations.—Le Sénat a confirmé, hier matin, les nominations suivantes faites par le gouverneur ;

Alcide Gautreaux, constable du neuvième ward de la paroisse Ascension, en remplacement de Lucien Gautreaux, démissionnaire.

J. I. Strother, juge de paroisse de la paroisse Ouachita, en remplacement de J. A. Garrett, démissionnaire.

Victor Maurin, trésorier de la ville de Donaldsonville, en remplacement de Frank Martinez.

Paragraphes.—MM. C. A. Whitney & Cie, vont établir une ligne de steamers qui feront le service entre la Nlle Orléans, Cedar Keys, Key West et la Havane. C'est un des nombreux avantages que nous devrons à l'achèvement du chemin de fer qui doit relier notre ville à Houston, Texas.

—Mme Flinn, domiciliée sur l'Avenue St. Bernard, près Claiborne, est sortie de chez elle, hier matin, laissant, seul dans une chambre, son fils Daniel, âgé de deux ans ; l'enfant s'est mis à jouer avec des allumettes qu'il avait sous la main ; les allumettes ont pris feu et l'ont rapidement brûlé. Ses cris ont attiré Mme D. Foster et plusieurs autres voisins, qui sont parvenus à étouffer les flammes, après qu'elles eurent dévoré la literie et le lit. Il est mort à cinq heures et demie hier après midi.

—Le bureau de poste recevra, jusqu'à mercredi prochain, 28 du courant, à sept heures du matin, les lettres et les journaux à expédier, par le steamer Morgan, de la ligne Morgan, pour la Havane, via Key West et Cedar Keys.

—Le commissaire du bureau général des terres a fait un rapport favorable sur la pétition de plusieurs citoyens qui réclament une propriété située au sommet de face au fleuve et quatre-vingts arpents de profondeur, située en face de la Nouvelle-Orléans, entre Algier et Gretna, et connue aujourd'hui sous le nom de Westwego. Les titres remontent aux années 1736 et 1769. Le rapport et la pétition sont devant le Congrès.

—Les sergents Bowley et Williamson ont retrouvé la bourse que Mme Washington avait volée, le 4 décembre, à la négresse du Dr Gentine, No 92 de la rue Bienville.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE,

NOUVELLES EUROPÉENNES

Le fonds de secours irlandais.

Londres, 23—Le fonds de la duchesse de Marlborough s'élève à 26,500 livres. La duchesse a fait un appel au clergé d'Angleterre et lui demande des secours.

MM. Davitt et Brennan ont reçu des nominations de comparaître devant la cour du Banc de la Reine, lundi ou auparavant sous peine d'être arrêtés.

Explications demandées au cardinal McCloskey à propos de Parnell.

Londres, 23.—Le correspondant dû Standard à Rome affirme de nouveau que le Pape a envoyé un télégramme au cardinal McCloskey à propos de la réception que le cardinal a faite à Parnell.

Le correspondant affirme que des explications ont été demandées et reçues par le Vatican.

Détresse en Irlande—Les secours.

Dublin, 23—A une réunion du comité de secours irlandais, siégeant au Mansion House, Sa Grandeur l'évêque du diocèse de Clonfert, Mgr Duggan, a déclaré que la détresse dans ce diocèse était présente et s'aggravait chaque jour. Le comité a fait accorder un secours de 2500 livres y compris 1000 livres par le comité central Donegal.

Une députation a été nommée pour se rendre près du lord lieutenant et secrétaire en chef de l'Irlande et de lui demander de presser le gouvernement d'envoyer des ressources aux petits fermiers.

La corporation de Cork a proposé de demander au comité, à sa prochaine réunion, un emprunt de $100,000 pour établir un vaste système de drainage et de pavage.

Remis à flot.

Londres, 23—Le vapeur Clan Stuart, de la Nlle Orléans qui s'était échoué dans le Scheldt a été remis à flot.

Réception à Grant à la Havane.

Havane, 23.—Une grande réception officielle a été faite au gén. Grant aujourd'hui au palais. Les membres de la municipalité, les officiers supérieurs de la marine et de l'armée y assistaient, ainsi que les consuls étrangers. Ce soir il y aura banquet.

WASHINGTON

Chambre.

L'Orateur appelle les rapports d'une nature privée.

M. Upson présente un projet autorisant le secrétaire du trésor à s'assurer des dépenses faites par l'Etat du Texas pour repousser les incursions indiennes et pour faire un rapport à ce sujet.—Référé.

M. McKenzie, du comité sur les édifices publics, rapporte un bill autorisant l'érection à Nashville, Tenn., d'un édifice public dont le prix ne doit pas excéder $60,000. —Adopté.

M. How, Michigan, fait un discours humoristique en réplique à certaines plaisanteries de M. Cox sur lui-même.

Après l'adoption de plusieurs bills sans importance et de plusieurs mémoires, la chambre s'ajourne.

Comités.—La question de l'exode.

Le comité du Sénat sur l'exode du Sud a continué l'examen de O. S. B. Wall, de Washington, couleur, président de l'association de secours des émigrants, et entend un long témoignage, en ce moment, de Jas. S. O'Hara, républicain de couleur du Sud, qui continue à maintenant au Congrès un siége pour le Second District de la Caroline du Nord.

Wall qui avait dit hier que la Caroline du Nord était un pays pauvre, et abandonné, dont le sol ne peut produire le moindre légume, est convenu, dans le contre examen que lui a fait subir le sénateur Vance, que par lui-même il ne connaissait pas le sol de cet Etat.

Dans son comté, celui d'Halifax, ils possèdent en propriété au moins 20,000 acres d'excellentes terres ; ils y jouissent du même bien-être que les blancs qui ont le même paysage ; ils ont fort bien travaillé par les classes riches.

Bien qu'il y ait quelques cas de violence dans les comtés voisins de la Caroline du Sud, il n'y a jamais eu aucune persécution pour cause politique dans les comtés où les noirs forment la majorité. Ils votent à leur façon, et, quelquefois, ils votent républicain, sans n'éprouvent de répugnance à travailler avec les ouvriers de couleur.

Aucune distinction n'est faite dans les cours au détriment des noirs.

Le témoin pense que l'exode est l'œuvre intrigante qui ont trompé le peuple par de faux rapports.

Nouvelle invasion du territoire indien.

Washington, 23—Le Président a été informé qu'il se trouvait une nouvelle invasion des colons sur les terres des Indiens de la territoire Indien. Une semblable tentative a été réprimée l'année dernière. On croit en général que ce sont les individus qui l'ont faite l'an dernier qui veulent la renouveler aujourd'hui. Ils ont leur quartier-général à Wichita, Kansas.

La question a été discutée cette après-midi, par le cabinet. Il y a été résolu de réprimer immédiatement ce mouvement.

L'émeute de la Haine.

Boston, 23—La dépêche d'Augusta au Herald dit que les fusionnistes qui ont droit à leur siége dans la législature sont prêts à abandonner le parti démocrate.

Dans un ancien secret, les fusionnistes ont discuté la question de l'établissement de la législature à Biddeford ou à Portland.

Le gouverneur Smith est désireux de sortir de cette question et il croit que l'administration de ville qui est républicaine ne protégera pas la législature à Union Hall, et où les législateurs sont exposés à tout moment à être insultés.

La Législature de la fusion s'est assemblée à Union Hall, mais il n'y avait dans l'assemblée qu'une partie des membres. Rien d'important n'a été fait.

La Législature républicaine a suspendu les règlements et a adopté une résolution pour amender la Constitution. L'amendement stipule que le Gouverneur sera désormais, été à la pluralité, au lieu de la majorité des voix.

Boston, 23—Une dépêche d'Augusta au Herald dit que White, législateur fusionniste, qui refuse de livrer le bâton sous-trésor au trésorier républicain Holbrook, a commencé aujourd'hui à payer de petites sommes d'argent aux membres de la législature fusionniste qui lui en ont fait la demande.

Cet argent n'est pas un fonds d'Etat, mais une partie d'un fonds de souscription. Une haute autorité du parti républicain affirme que le trésorier de la fusion White sera mis hors du trésor par la force le semaine prochaine, et si les banques ont déposé l'argent de l'Etat refusent de faire honneur aux chèques du trésorier républicain Holbrook, des poursuites seront instituées pour faire constater ses titres.

Augusta, 23—La Législature de la fusion s'est assemblée de nouveau à quatre heures pour entendre le rapport du comité chargé de rédiger une série de questions qui doivent être soumises à la cour suprême.

Une longue discussion s'est engagée sur la question de savoir si l'on devait faire appel à la cour suprême. M. Ingalls a dit que la meilleure mesure à prendre était de prendre les questions à la cour pour le compte de conférence privée et obtenir la décision de l'autorité légale. Les faits, a-t-il dit, n'ont pas été exposés à la cour tels qu'ils étaient. L'exposition actuelle est la réelle vrai de ce qui s'est passé.

M. Wilson s'est déclaré de l'avis de M. Ingalls.

M. Rand Duval, député de l'Eure, qui, dans un discours prononcé dans une petite commune du département de l'Eure, est venu tracer l'éloge du prince Jérôme Napoléon. Le morceau est long : nous en extrairons quelques passages assez saisissants.

M. Raoul Duval s'exprime ainsi en parlant de la situation faite au parti bonapartiste par la mort du prince Louis Napoléon :

D'une part, le sang impérial versé, avec tant de bravoure, sur la terre d'Afrique, au profit de la colonisation ; de l'autre, la calomnieuse légende édifiée sur le désastre de Sedan. D'autre part, elle a mis à la tête de ce parti un prince dans toute la maturité de l'âge et de l'expérience. Doué d'une intelligence aussi remarquable qu'elle est incontestée, il n'est pas un nouveau venu dans la vie publique, et le passé politique auquel il a été mêlé permet d'apprécier ses caractère et ses tendances.

Le premier ne s'est pas démenti et les secondes ne manqueront pas plus la liberté qu'elles ne feraient craindre, entre ses mains la déchéance de l'autorité. [Applaudissements.]

Le prince Napoléon-Jérôme hérite du souvenir laissé dans la mémoire du peuple par ces années de prospérité, que le régime actuel n'a pas encore réussi à vous faire oublier. Il ne suppose rien de ses responsabilités du dernier régime, pas plus celles de la fin que celles du commencement. L'expédition du Mexique, comme la guerre avec l'Allemagne, ont été entreprises et poursuivies malgré ses conseils, et sont éprouvé encore je lisais dans un journal ses regrets de partialité pour ce prince le récit de l'habile négociation qui nous a valu la paix de Villafranca et celui des prévoyants et malheureusement infructueux efforts faits par lui pour détourner nos généraux de cette marche vers le nord qui les a conduits à Sedan.

Le bâtiment appartient à M. Jacobs, propriétaire d'un établissement de la rue du Vieux Bassin. Elle était habitée par Mme Marie Camelite, qui était absente dans le moment.

Confirmations.—Le Sénat a confirmé, hier matin, les nominations suivantes faites par le gouverneur ;

Alcide Gautreaux, constable du neuvième ward de la paroisse Ascension, en remplacement de Lucien Gautreaux, démissionnaire.

J. I. Strother, juge de paroisse de la paroisse Ouachita, en remplacement de J. A. Garrett, démissionnaire.

Victor Maurin, trésorier de la ville de Donaldsonville, en remplacement de Frank Martinez.

Paragraphes.—MM. C. A. Whitney & Cie, vont établir une ligne de steamers qui feront le service entre la Nlle Orléans, Cedar Keys, Key West et la Havane. C'est un des nombreux avantages que nous devrons à l'achèvement du chemin de fer qui doit relier notre ville à Houston, Texas.

—Mme Flinn, domiciliée sur l'Avenue St. Bernard, près Claiborne, est sortie de chez elle, hier matin, laissant, seul dans une chambre, son fils Daniel, âgé de deux ans ; l'enfant s